

GRIPPE A(H1N1)

Le pèlerinage à La Mecque pourrait amplifier la pandémie

Les millions de pèlerins risquent de répandre la maladie partout sur la planète Page A 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. C N° 251

LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2009

1.10\$ + TAXES = 1.25\$

FONDS DE L'INFRASTRUCTURE

Deux pancartes par projet, aux frais de la Ville

La facture totale pourrait atteindre 45 millions

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Deux pancartes par projet, et le tout aux frais du «bénéficiaire»: le gouvernement conservateur impose aux municipalités la responsabilité d'installer et de payer pour les pancartes géantes vantant le plan d'action économique du Canada, révèle un document officiel.

Les libéraux ont en effet mis en lumière hier le fait que tous les investissements du Fonds de stimulation de l'infrastructure (la pierre angulaire du plan de relance) faits en Ontario sont assujettis à des directives de signalisation très précises.

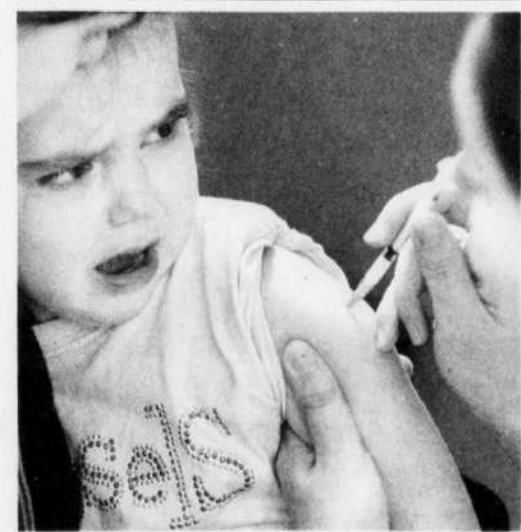
Selon le site Internet de Financement de l'infrastructure Canada-Ontario, les municipalités doivent ainsi «produire et installer des panneaux reconnaissant le financement consenti par les gouvernements du Canada et de l'Ontario» pour tout projet financé.

Une «stratégie signalétique» établit ensuite que deux grandes pancartes doivent être installées pour signaler chaque projet. Des photos des pancartes doivent être envoyées au gouvernement pour prouver le respect des normes, indique-t-on.

Les directives sont claires: un panneau fédéral et un autre provincial doivent être produits et installés pour chaque projet, dans un endroit visible (on prévoit même une stratégie si le projet se «déroule essentiellement sous terre»); si un panneau a déjà été produit, de nouvelles affiches doivent néanmoins être installées; les coûts d'installation sont assumés par la municipalité faisant partie du partenariat, payés à même l'enveloppe octroyée. Finalement, l'affichage doit demeurer en place au moins 90 jours après la fin des travaux.

Ailleurs, on peut lire que les coûts estimés de production de chacune des pancartes exigées oscillent entre 2250 \$ et 4250 \$. Ces chiffres confirment

VOIR PAGE A 8: PANCARTES



John Baird

être envoyées au gouvernement pour prouver le respect des normes, indique-t-on.

Les directives sont claires: un panneau fédéral et un autre provincial doivent être produits et installés pour chaque projet, dans un endroit visible (on prévoit même une stratégie si le projet se «déroule essentiellement sous terre»); si un panneau a déjà été produit, de nouvelles affiches doivent néanmoins être installées; les coûts d'installation sont assumés par la municipalité faisant partie du partenariat, payés à même l'enveloppe octroyée. Finalement, l'affichage doit demeurer en place au moins 90 jours après la fin des travaux.

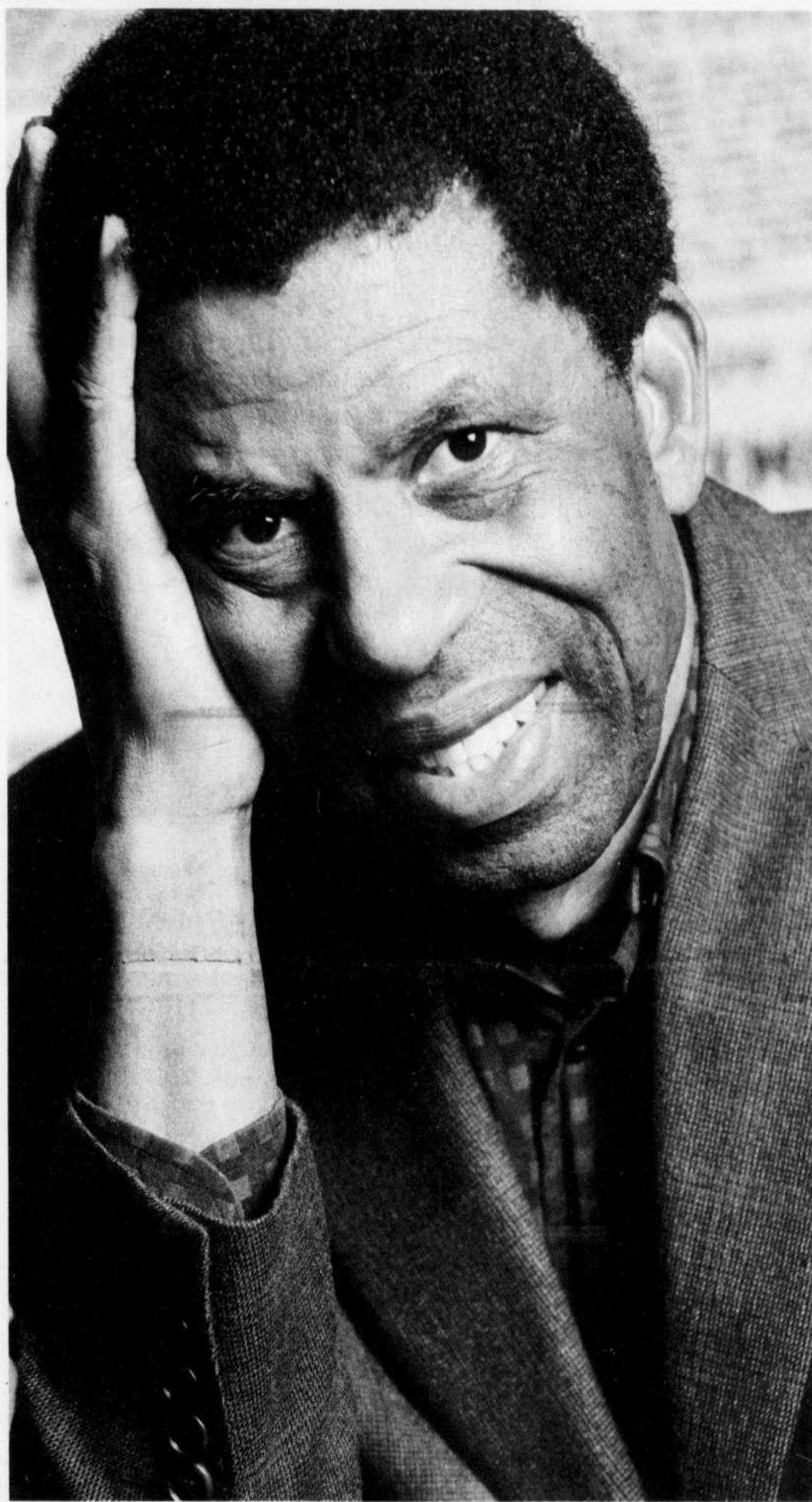
Ailleurs, on peut lire que les coûts estimés de production de chacune des pancartes exigées oscillent entre 2250 \$ et 4250 \$. Ces chiffres confirment

VOIR PAGE A 8: PANCARTES

INDEX

Annances..... B 3	Idées..... A 7
Avis publics... B 4	Météo..... B 6
Bourse..... B 2	Monde..... B 5
Culture..... B 7	Mots croisés... B 6
Décès..... B 3	Sports..... B 6
Économie..... B 3	Sudoku..... B 5
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

LE MÉDICIS À DANY LAFERRIÈRE



«Le Médicis est un prix à part. C'est un prix élégant et discret en dehors du grand bruit qui touche le lecteur qui est à l'affût de la grande littérature. Ça va avec mon livre, qui n'est pas gras, mais fait d'une structure plus maigre», a dit hier Dany Laferrière.

«Je n'ai aucun sens de la carrière. J'écris des livres, c'est tout.»

ISABELLE PARÉ

Avec toute la désinvolture qu'on lui connaît, Dany Laferrière était l'objet de l'attention du Tout-Paris hier, après avoir été sacré lauréat du prix Médicis pour son dernier livre, *L'Enigme du retour*, devenant ainsi le second écrivain québécois à accéder à ce cercle littéraire restreint.

Décreté vainqueur dans la catégorie «roman français» dès le premier tour de scrutin devant Alain Blottière pour *Le Tombeau de Tommy*, Laferrière s'est dit hier comblé de remporter ce prix qui, a-t-il dit au *Devoir*, lui sied comme un gant.

Toujours fanfaron, il s'est empressé d'ajouter que ce prix lui allait d'ailleurs bien mieux que le Goncourt, décerné plus tôt cette semaine à l'auteur sénégalaise Marie NDiaye par les pontes de la littérature française.

«Le Médicis est un prix à part. C'est un prix élégant et discret en dehors du grand bruit qui touche le lecteur qui est à l'affût de la grande littérature. Ça va avec mon livre, qui n'est pas gras, mais fait d'une structure plus maigre», a-t-il dit, grasseyant bien ses «r» avec la verve qui le caractérise.

Quarante-trois ans après Marie-Claire Blais, lauréate du prix Médicis en 1966 pour *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Laferrière devient ainsi le second écrivain québécois à recevoir cet honneur. Quoique, à Paris, on désignait souvent hier l'écrivain, établi depuis 33 ans au Québec, comme un «enfant de Port-au-Prince».

Sous le feu des projecteurs depuis le début de la journée, Laferrière, éternel débonnaire, était visiblement comme un poisson dans l'eau dans ce tourbillon médiatique, enfilant les entrevues à la chaîne et lançant même à la blague aux photographes de la presse française qui lui demandaient de poser avec son roman dans les

«C'est mon corps que vous voulez?» Celui qui est toujours en lice pour le prix Femina, le prix France Télévision, le prix France culture Télérama et le prix Wepler s'est montré malgré tout humble devant toute cette agitation.

«Je n'ai aucun sens de la carrière. J'écris des livres, c'est tout. Il y a 19 ans, mon premier livre a fait beaucoup plus de tapage que ça. On en a même fait un film et je n'ai pas perdu la tête! Il n'y

VOIR PAGE A 8: MÉDICIS

■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: Nos éloges... page A 6

LE CÉGEP SANS DIPLÔME DU SECONDAIRE

55 % des étudiants échouent ou abandonnent

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Plus de la moitié des étudiants qui ont été admis au cégep l'an dernier sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné. C'était la première cohorte à profiter des exigences d'admission réduites.

Selon les données compilées par *Le Devoir*, environ 45 % des jeunes sans DES inscrits au cégep à l'automne 2008 ont poursuivi leurs études à l'hiver 2009. Ces taux varient de 20 à 86 %, selon les cégeps. Certains étudiants n'ont pas terminé le cours secondaire manquant tel que requis, l'ont échoué ou ont échoué la majorité de leurs cours collégiaux.

Leurs résultats sont nettement en deçà de la moyenne: à la première session, de 80 à 85 % des cégepiens réussissent.

Ni le ministère de l'Éducation, ni les services régionaux d'admission, ni la Fédération des cégeps n'ont pu dresser au *Devoir* un bilan de la réussite de la cohorte admise au cégep à l'automne 2008 avec six unités manquantes à leur DES.

La moitié de 30 cégeps concernés pour cette session ont fourni leurs résultats au *Devoir*, soit plus de 400 des 800 élèves touchés. Un taux de réussite vraiment «très faible», constatent les collègues. «La tendance est pas mal la même dans tous les cégeps», observe la présidente de l'Association des registraires du Québec, Julie Allard. Jean Trudelle, de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, déplore que le suivi des résultats scolaires de ces élèves, demandé à deux reprises au ministère, puis devant le Conseil supérieur de l'éducation, n'ait jamais été fait.

«On ouvre la porte, mais favorise-t-on la réussite? Les cégeps n'ont pas vraiment eu le temps...», analyse le directeur du SRAM, Gaétan Faucher. Lâchés dans la jungle collégiale sans accompagnement, la plupart des nouveaux admis «quasi diplômés» se perdent en cours de route.

Les collèges acceptent ces étudiants à la condition qu'ils obtiennent, avant la session suivante,

VOIR PAGE A 8: CÉGEP

Nino Ricci
Pierre Elliott TRUDEAU

Nino Ricci jette un regard neuf sur le personnage et montre comment les contradictions qui semblent le définir sont peut-être la part la plus durable de son héritage.

Essai Traduit de l'anglais (Canada) par Alexandre Sanchez
210 pages - 17,95 \$

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

Une fois n'est pas coutume :

« Moi je trouve qu'il y a un boutte à toute. Moi non plus je suis pas d'accord avec Tariq Ramadan. Vraiment pas. Et j'ai vu comme vous madame ce qu'il a dit à propos de la lapidation des femmes. Je trouve ça scandaleux. Et si ce monsieur revenait à Montréal, je serais la première à le dénoncer ne vous en faites pas. Présence Musulmane a eu le tort de l'inviter, c'est vrai. »

Françoise David, le 25 mai 2009 sur les ondes du 98,5 FM, Montréal

Salut à toi, ô mon Frère! Salut à toi, Tariq Ramadan!

Point de bascule et le Congrès musulman canadien (Muslim Canadian Congress) tiennent à souligner à leur manière la visite en terre québécoise de Tariq Ramadan, un célèbre idéologue islamiste. Véritable professionnel de la langue de bois, le frère Tariq a principalement exercé ses talents en Europe, où il a été largement délégitimé pour avoir, entre autres choses, refusé publiquement de condamner une certaine pratique pas très très citoyenne, soit la lapidation des femmes telle que définie et encadrée par sa doctrine.

Le très sympathique Tariq Ramadan donnera en effet, le 6 novembre prochain, une mémorable conférence à l'Université de Montréal. Au menu de cette kermesse fin de siècle : intelligentsia inter/multiculturaliste, islamogauchistes, rouges brunissants, progressistes égarés et anomiques inclassables, tous pâmés devant le double discours de celui qui, brillamment, a su concilier les intérêts supérieurs de l'intégrisme islamiste aux pratiques discursives de l'alter-progressisme occidental.

La conférence de Tariq Ramadan est organisée par Présence Musulmane Montréal, soit le chapitre local de l'Internationale des disciples de Tariq Ramadan. Aspirant bien évidemment à cultiver « un vivre-ensemble harmonieux dans notre société », Présence Musulmane est heureuse d'avoir, selon son site web, de très nombreux partenaires, dont l'Institut du Nouveau Monde (INM) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC).

En exergue de la formidable affiche annonçant la conférence, l'œil attentif aura la chance de découvrir une citation stupéfiante : « Dieu ne modifie l'état d'un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même. »

TARIQ RAMADAN – Que sais-je?

- Tariq Ramadan est le petit-fils du fondateur des Frères musulmans, une organisation panislamiste des plus radicales.
- Tariq Ramadan a préfacé élogieusement, en 2003, un livre de Yûsuf Al-Qaradâwî, un islamiste radical que certains surnomment le Pape du sunnisme. Al-Qaradâwî soutient l'application intégrale de la Charia, s'étant même porté publiquement à la défense du droit de battre sa femme. Interdit d'entrée aux États-Unis et en Grande-Bretagne, il a déjà déclaré que la Shoah était une punition divine voulue par Allah. Le lieutenant spirituel de Tariq Ramadan au Québec, Salah Basalamah, a traduit au moins un livre et des écrits d'Al-Qaradâwî.
- Tariq Ramadan a récemment été renvoyé des fonctions qu'il occupait à la ville de Rotterdam ainsi qu'à l'Université Érasme de Rotterdam.
- Tariq Ramadan anime une émission hebdomadaire à la télévision iranienne PressTV. Il ne s'est jamais dissocié du régime en place, et ce, même durant la répression des manifestants qui s'opposaient à la « réélection » du président Mahmoud Ahmadinejad.
- Malek Boutih, ancien dirigeant de SOS Racisme (France), a publiquement dit à Tariq Ramadan qu'il était un fasciste.
- Bertrand Delanoë, le maire socialiste de Paris, a déclaré que les opinions de Tariq Ramadan étaient incompatibles avec sa participation au Forum social européen.
- Marie-France Bazzo a déjà déclaré, à la radio, que Tariq Ramadan était le diable incarné.
- Dans son jugement du 22 mai 2003, la cour d'appel de Lyon estime que les discours de prédicateurs comme Tariq Ramadan « peuvent exercer une influence sur les jeunes islamistes et constituer un facteur incitatif pouvant les conduire à rejoindre les partisans d'actions violentes. »
- Selon Caroline Fourest, auteure de *La tentation obscurantiste* : « Tariq Ramadan est très clair sur le fait que les musulmans doivent militer pour faire évoluer la laïcité de façon qu'elle coïncide avec leur vision fondamentaliste et politique de l'islam. » « Depuis quinze ans qu'il s'exerce à parler tour à tour devant un public d'islamistes ultraradicaux comme devant un public de militants laïques ultrasceptiques, Tariq Ramadan est devenu un virtuose du désamorçage rhétorique et sémantique. »
- Selon le journaliste français Mohamed Sifaoui : « Tariq Ramadan est un islamiste. Il est de ceux qui veulent que l'islam politique, la version européenne des Frères musulmans, infiltre les institutions, la société, les associations, les partis, les médias et j'en passe pour pouvoir peser sur ces mêmes sociétés, les « réformer » de l'intérieur, les islamiser ou les réislamiser, pour mieux les pervertir et les amener progressivement à accepter une vision moyenâgeuse de la religion musulmane. »
- Tariq Ramadan est reconnu pour déformer ses propres citations.

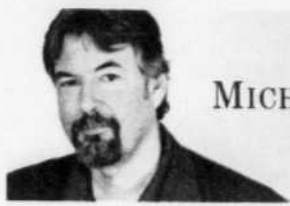
www.pointdebasculecanada.ca

Point de BASCULE

Muslim Canadian Congress 

ACTUALITÉS

La marque de l'époque



MICHEL DAVID

En septembre 2002, la *Gazette* avait vertement dénoncé dans sa page éditoriale l'invitation à un tournoi de golf bénéfique que l'Union des citoyens de l'île de Montréal, rebaptisée Union Montréal depuis, avait adressée au nom du maire Gerald Tremblay à des entreprises qui, pour 250 \$, se voyaient offrir des «rencontres intéressantes», y compris avec M. Tremblay lui-même.

Toujours prêt à s'amender, le maire avait alors expliqué qu'il avait confié à un groupe de travail le mandat d'examiner des formules de financement qui respectaient mieux l'esprit de la Loi sur le financement des partis politiques. De toute évidence, cette initiative n'a pas eu plus de suite que toutes celles que M. Tremblay dit avoir prises pour combattre la corruption depuis huit ans.

Il est vrai qu'il avait également demandé au ministre des Affaires municipales de l'époque, André Boisclair, de revoir le mode de financement des partis municipaux. Dans la mesure où le PQ avait lui-même recours à la technique du prête-nom pour contourner la loi, M. Boisclair était cependant bien mal placé pour régenter qui que ce soit.

Pendant des années, le Québec a prétendu se donner en exemple à la planète entière, alors que personne ici n'ignorait que le système instauré par René Lévesque en 1977 était devenu une véritable farce.

Quand des voix comme celle de l'ancien directeur général des élections, Pierre F. Côté, s'élevaient pour réclamer qu'on mette fin à cette hypocrisie, elles étaient accueillies par des cris de vierges offensées.

En avril 2005, un groupe de réflexion comprenant des personnes choisies par les trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale a été constitué à la demande de l'actuel directeur général des élections, Marcel Blanchet.

Après que tous les correctifs un peu musclés qu'il leur avait proposés eurent été rejetés par les partis, on pouvait lire en préface du rapport publié en novembre 2007: «Il est important de sauvegarder la confiance des citoyens du Québec dans notre système électoral et dans nos institutions démocratiques.» Un trait d'humour, sans doute.

◆ ◆ ◆
Infatigable, le DGE a annoncé mardi la constitution, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, d'un «jury citoyen» qui, au terme d'audiences publiques, rendra jugement sur le mode de financement actuel et les mesures à prendre.

Consulter la population est sans doute une excellente chose. À une certaine époque, le premier ministre Charest s'est lui-même décrit comme «un apôtre de la consultation». Le problème est que les dés ont tout l'air d'être pipés.

Alors que les audiences devant le «jury citoyen» n'auront lieu qu'en janvier, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchar, a déjà annoncé la présentation d'un projet de loi avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale, le 4 décembre. Bien sûr, il ne sera pas encore adopté et pourra toujours être amendé, mais les grandes orientations en seront déjà arrêtées.

Il devient réellement fascinant de voir les trésors d'imagination que déploie le gouvernement Charest pour éviter la tenue d'une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction qui, au-delà des révélations embarrassantes sur les contributions à la caisse du PLQ, deviendrait inévitablement le procès de nos mœurs politiques, trente ans après le coup de balai donné par René Lévesque.

Mardi, la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé le plus sérieusement du monde l'adoption d'une nouvelle politique pour «s'assurer que les organismes publics ne contractent qu'avec des entreprises honnêtes». Il suffisait d'y penser.

Espérons que cet exemple sera contagieux. Ainsi, le ministre du Revenu pourrait édicter que seuls les contribuables honnêtes auront droit à un remboursement d'impôt. À l'inverse, sa collègue des Transports devrait réfléchir à la possibilité que les contraventions soient réservées aux automobilistes qui ne respectent pas les limites de vitesse.

◆ ◆ ◆
Dans un livre paru en 2007, sous le titre *Le Parti de René Lévesque. Un retour aux sources*, un des principaux concepteurs de la Loi sur le financement des partis politiques de 1977, André Larocque, a écrit qu'elle était «la marque d'une époque». Des lois semblables avaient été adoptées ailleurs dans le monde, mais il s'agissait de «faire en sorte que la nôtre soit la meilleure de toutes».

C'était précisément là la marque de l'époque: même si tout n'a pas été un succès, le Québec rêvait de faire mieux et s'en croyait capable: qu'il s'agisse de santé démocratique, de zonage agricole ou encore d'assurance automobile. À tort ou à raison, ceux qui faisaient la promotion du projet souverainiste y voyaient également un saut qualitatif.

Peu importe quand le ressort a cassé ou s'il y a eu une série de cassures, le rêve a fait place à la démission, que symbolise très bien le faible taux de participation à l'élection municipale de lundi à Montréal.

Démission devant l'affaiblissement du poids politique du Québec, la détérioration de la situation du français, la désintégration du système d'enseignement public, la corruption des mœurs politiques. La nouvelle marque de l'époque semble être de gérer au mieux la médiocrité.

mdavid@ledevoir.com



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MONTRÉAL

La vaccination des bambins est devancée

Les femmes enceintes aussi auront le vaccin plus rapidement en raison des risques que courent ces clientèles

Comme Québec et Ottawa avant elle, Montréal a dû défendre hier sa stratégie pour combattre la grippe A(H1N1). La machine de la métropole a été longue à mettre en place, «mais une fois bien huilée, elle ira plus vite que les autres», ont promis les autorités de la santé publique, qui affirment pouvoir rattraper le retard pris jusqu'à présent.

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

À Montréal, le tiers des hospitalisations attribuables à la grippe A(H1N1) concernent des enfants de moins de cinq ans. Ces chiffres inquiètent le directeur de la santé publique, le D^r Richard Lessard, qui a devancé la vaccination des tout-petits ce matin. Il a fait de même avec les femmes enceintes, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrant que le risque de complications est décuplé à partir du deuxième trimestre.

Cette décision bousculera l'ordre de priorités fixé par l'Agence. Contrairement à ce qui était annoncé en début de semaine, les familles des enfants d'âge préscolaire et les proches immédiats des personnes immunosupprimées verront donc la date de leur immunisation repoussée. En tout, dix sites de vaccination ouvriront ce matin sur l'île et quatre autres demain. Les détails devaient être rendus disponibles sur le site Pandémie Québec, ce qui n'avait pas été fait hier soir.

Ces sites, ouverts sept jours sur sept, de 8h à 20h, accueillent exclusivement les enfants de six mois à soixante mois, les familles des nourrissons de moins de six mois, les personnes immunosupprimées et les femmes enceintes de plus de 20 semaines, carte d'assurance maladie en main. Lundi, ce sera au tour des femmes enceintes de moins de 20 semaines d'être appelées. «Nous demandons à la population de respecter ces priorités», a demandé le D^r Lessard.

Comme ailleurs au Québec, un système de coupons permettra de contrôler l'accès au vaccin et de mieux planifier la vaccination en donnant une heure de rendez-vous à tout le monde. «Notre objectif est que personne n'ait à attendre plus d'une heure avant de recevoir son injection», précise le président-directeur général de l'Agence, David Levine.

Cette réorganisation de der-



Le virus en chiffres

Au Québec (depuis le 30 août)

- Personnes hospitalisées: 329, dont 88 dans les 24 dernières heures. Âge moyen: 26,7 ans.

- Personnes admises aux soins intensifs: 43, dont 11 étaient en parfaite santé auparavant. Âge moyen: 43,7 ans.

- Décès: 3.

À Montréal (depuis le 1^{er} octobre)

- Personnes hospitalisées: 36.

- Personnes admises aux soins intensifs: 4.

- Décès: 1.

- Éclotions grippales dans les écoles: 38, dont 8 cette semaine.

- Éclotions grippales dans les hôpitaux: 2.

nière minute s'explique par le nombre limité de vaccins livrés jusqu'à présent. «Si nous avions toutes les doses en notre possession, nous pourrions vacciner toute la population montréalaise en cinq jours», estime M. Levine. Mais Montréal n'en a reçu que 311 000 jusqu'à présent. De ce nombre, 180 000 doses ont déjà été livrées aux établissements pour la vaccination des grands malades et du personnel de la santé.

Les doses restantes serviront aux vaccinations de masse qui débutent ce matin. À noter que les tout-petits ne recevront finalement qu'une demi-dose et n'auront donc pas à revenir 21 jours plus tard pour une deuxième injection. Si la vaccination va bon train et que les doses sont livrées à temps, l'Agence pourrait réviser sa séquence et inviter la population à se présenter plus tôt que la date prévue, soit le 7 décembre. «Cela pourrait être devancé au 30 novembre ou même au 25», a laissé entendre M. Levine.

Au printemps dernier, Montréal avait été particulièrement touchée par le H1N1. Pas cette fois, où la progression du virus est réelle mais reste dans la moyenne québécoise. La pression sur les établissements devrait toutefois s'accroître dans les prochaines semaines, prévient Louise Ayotte, directrice des affaires médicales et universitaires à l'Agence. Des cliniques dédiées uniquement aux syndromes d'allure grippale (SAG) seront ouvertes à partir de lundi pour désengorger les urgences.

Les hôpitaux ont également commencé à déployer leur plan de délestage pour faire face au

flot grandissant de patients qui se présentent pour un SAG. Ainsi, des consultations externes et des chirurgies non urgentes ont été annulées pour déployer ce personnel là où la pression est la plus grande, dans les urgences et les soins intensifs, qui fonctionnent déjà à 150 % de leur capacité.

À Québec, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a par ailleurs jugé «inacceptable» la décision du CSSS du Suroît d'administrer une cinquantaine de doses du vaccin aux détenus de la prison provinciale de Salaberry-de-Valleyfield. L'ordre de priorité devra être respecté par tous, a dit le ministre, qui assure qu'aucun passe-droit ne serait accordé à quiconque.

En Alberta, un fonctionnaire ayant permis aux joueurs des Flames de Calgary d'être vaccinés en priorité avec leur famille a été licencié. À Montréal, l'Agence a déploré que des employés aient profité de leur accès aux vaccins pour immuniser leurs proches au mépris des priorités fixées par Québec. Des mesures ont été prises pour mettre un terme à cette pratique qui a cours aussi dans d'autres régions. Il a été impossible de savoir comment.

Enfin, à Ottawa, la porte-parole du Parti libéral du Canada (PLC) en matière de santé, Carolyn Bennett, a déposé une motion, appelant le gouvernement à offrir davantage d'argent aux provinces et territoires afin de les aider à répondre à la deuxième vague de grippe A(H1N1).

Le Registre des armes à feu un peu plus menacé

Des libéraux et des néo-démocrates ont voté pour le projet de loi privé

Le Registre des armes à feu changera ou mourra. Les conservateurs ont finalement réussi à faire adopter hier soir la loi amorçant son démantèlement grâce à l'appui de 20 députés de l'opposition, dont le tiers provenant du caucus du NPD. Le chef libéral Michael Ignatieff promet maintenant de réformer le Registre.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La Chambre des communes a adopté hier soir le projet de loi C-391 évacuant l'obligation d'enregistrer les carabines et fusils de chasse. Le projet de loi continuera donc son cheminement parlementaire, et le chef libéral entend profiter de cette occasion pour modifier le régime de manière à en rétablir la «légitimité» dans les zones rurales du pays.

Le vote n'a pas été serré: 164 députés se sont prononcés pour le projet de loi, et 137 contre. Les conservateurs prétendaient voter selon leur conscience, mais leur attitude n'avait rien du vote libre. Tous les députés étaient présents et ont voté pour le projet de loi, y compris le premier ministre Stephen Harper, qui s'était déplacé pour l'occasion.

Les 10 députés conservateurs du Québec ont tous endossé la fin du Registre, malgré la motion unanime de l'Assemblée nationale adoptée plus tôt dans la journée et la lettre du ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, envoyée à tous les élus fédéraux de la province demandant le maintien du Registre. Le député de Lévis-Bellechasse, Steven Blancy, a soutenu que «chaque parlementaire est libre de voter selon ses convictions. [...] Je m'en prends à l'approche doctrinaire du Bloc québécois. Ce qui est important, c'est de voter selon ce que les commentants veulent». Comme prévu, l'animateur-annonceur-chauffeur-député indépendant André Arthur a appuyé les conservateurs sur cette question.

Libéraux et néo-démocrates se sont retrouvés en situation inconfortable: puisqu'il s'agissait d'un projet de loi privé, leurs chefs n'ont pas voulu imposer de ligne de parti. Des députés des deux partis se sont joints aux conservateurs. La proportion était toutefois beaucoup plus élevée du côté du NPD, qui se prétend le plus à gauche des partis fédéraux.

«Certains de nos députés voteront [pour], de manière à envoyer ce projet de loi en comité», a expliqué le chef du NPD, Jack Layton. Le vote d'hier portait sur la seconde — et non la dernière — lecture du projet de loi.

Décriminalisation

La surprise est venue du chef libéral, qui a reconnu que le Registre des armes à feu devait changer afin d'assurer l'unité de tous les Canadiens.

«Nous sommes, comme Parti libéral, fermement convaincus de la nécessité d'un Registre des armes à feu qui inclut toutes les armes au Canada, a expliqué M. Ignatieff, mais il faut avouer que nous avons des problèmes dans les zones rurales, dans les régions du Canada, et il faut améliorer le système pour qu'on ait une légitimité du système à travers le pays.» Il propose de «décriminaliser» le Registre tout en le maintenant obligatoire.

NPD divisé

La carte de la division entre régions urbaines et rurales a été jouée à souhait dans ce débat. Les conservateurs de Stephen Harper avaient ciblé 17 circonscriptions de l'opposition où les députés étaient susceptibles d'être influencés par l'opinion publique locale et y ont fait jouer des publicités.

Le coup a porté. Des 17 visés, 14 se sont rangés du côté conservateur. Au total, 12 néo-démocrates se sont ralliés aux conservateurs, soit exactement le tiers du caucus de Jack Layton. Huit libéraux ont fait de même (sur 76). Tous les bloquistes étaient présents et ont voté contre. Il n'y a eu que deux absences libérales.

Dans les faits, le Registre des armes à feu n'est plus appliqué. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur décrète des amnisties. Les propriétaires ne sont plus obligés d'enregistrer leurs armes d'épaule et n'ont pas à payer s'ils le font quand même. «Ne vous y trompez pas. Cette amnistie a réellement pour but d'accroître la sécurité publique», faisait savoir le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, en mai dernier.

En date de mars 2009, les armes d'épaule représentaient 91 % de toutes les armes enregistrées. Il y a 7,36 millions d'armes à feu enregistrées au Canada, dont 1,58 million au Québec.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

Le Devoir

ACTUALITÉS

Le grand ménage à l'Hôtel de Ville

Louise Harel cite Toronto en exemple

La chef de l'opposition demande au maire de soumettre les contrats à l'examen d'une commission du conseil

Trois jours après sa défaite électorale, Louise Harel a tenu hier sa première conférence de presse à titre de chef de l'opposition. L'ancienne ministre péquiste, qui se dit prête à occuper ces fonctions pour les quatre prochaines années, a pressé le maire Tremblay de revoir le processus d'octroi des contrats.

JEANNE CORRIVEAU

Louise Harel a réclamé hier du maire Gerald Tremblay qu'il s'inspire de Toronto pour déterminer de nouvelles règles d'attribution des contrats. La nouvelle chef de l'opposition suggère que tous les contrats de la Ville soient examinés par les commissions du conseil avant d'être approuvés par le comité exécutif, question d'éviter les dérapages qui ont conduit à l'octroi du contrat des compteurs d'eau.

Entourée des 19 élus de Vision Montréal, Mme Harel a expliqué hier en conférence de presse les raisons qui l'ont incitée à prendre les rênes de l'opposition. «*J'assume cette responsabilité avec un certain sens du devoir. Je le fais avec plaisir; je ne suis pas masochiste*», a-t-elle indiqué. Restera-t-elle vraiment pendant quatre ans à ce poste? Il a fallu que la question lui soit posée à deux reprises avant qu'elle finisse par répondre par l'affirmation, après une certaine hésitation.

Mme Harel s'est livrée à un examen critique des décisions prises lundi par le maire Tremblay pour assainir les mœurs politiques à la Ville. Rappelons que Gerald Tremblay a suspendu l'octroi des contrats jusqu'à ce que la lumière soit faite sur les allégations de corruption dans le milieu de la construction. En attendant l'élaboration de nouvelles règles pour encadrer l'attribution des



Entourée des élus de son équipe, Louise Harel est apparue souriante et détendue devant les représentants des médias hier en conférence de presse. La chef de Vision Montréal a affirmé être prête à assumer les fonctions de chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville pour les quatre prochaines années, malgré les doutes exprimés par plusieurs observateurs.

contrats, le maire a également décrété un gel de la taxe d'eau et la suspension de la taxe de la voirie, des mesures qui priveront la Ville de revenus de 36 millions de dollars en 2010.

Louise Harel juge que les intentions du maire sont trop vagues. «*C'est un flou qui sied mal à un grand ménage. On ne sait pas qui est chargé de faire la lumière sur ces contrats. On ne sait pas quelle*

durée aura cet examen ni selon quels critères il se fera. C'est bien évident que, pour restaurer la confiance de la population, il en faudra davantage», a-t-elle dit en insistant sur la nécessité de tenir une enquête publique sur le milieu de la construction.

Elle a suggéré que tous les contrats soient passés au crible par les commissions permanentes

du conseil municipal avant d'être relayés au comité exécutif pour que les élus puissent prendre des décisions éclairées. C'est la procédure qu'ont adoptée la Ville de Toronto et les gouvernements provincial et fédéral, a-t-elle signalé. L'opposition entend d'ailleurs déposer une motion à cet effet à la séance du conseil municipal qui se tiendra le 30 novembre prochain.

Vision Montréal comptera 16 élus au conseil municipal contre 39 pour Union Montréal, le parti du maire Tremblay, et 10 pour Projet Montréal, dirigé par Richard Bergeron. Mme Harel a dit souhaiter une collaboration entre les deux partis d'opposition, même si elle maintient qu'il s'agira toujours de deux partis distincts. La question sera discutée demain lors de la première réunion du caucus des élus de Vision Montréal, a-t-elle précisé.

Richard Bergeron n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme à l'égard de la motion proposée par Louise Harel. «*L'élection a eu lieu il y a deux jours et demi. Pour l'instant, le maître du jeu, ce n'est ni Louise Harel ni Richard Bergeron, c'est Gerald Tremblay. A-t-il entendu le message de la population? C'est à lui de nous dire dans quelle direction il va aller*», a-t-il expliqué hier.

«*L'opposition a le droit de déposer des motions. En temps et lieu, nous ferons connaître notre position*», a pour sa part rétorqué Martin Tremblay, l'attaché de presse de Gerald Tremblay. Il a précisé que la directrice générale de la Ville, Rachel Laperrière, allait présenter aujourd'hui au comité de direction de la Ville ses recommandations concernant la révision du processus d'appel d'offres. Il a par ailleurs indiqué que le maire n'avait aucune intention d'intégrer des membres de l'opposition dans le comité exécutif qu'il formera sous peu.

Le Devoir

Investissements dans les infrastructures

Ottawa n'a pas l'intention d'accommoder Montréal

Un message très clair a été envoyé aux dirigeants de la Ville de Montréal hier: rien ne sert d'espérer des faveurs de la part du gouvernement fédéral pendant qu'ils tenteront d'éliminer les odeurs de corruption qui se sont prétendument infiltrées dans les murs de l'Hôtel de Ville.

Le gouvernement fédéral a accordé un délai de deux ans aux villes pour dépenser l'argent du plan de relance destiné à des projets d'infrastructures, et il n'a pas l'intention de faire exception pour Montréal.

Les autorités de la métropole cherchent à mettre de l'ordre à l'Hôtel de Ville après les allégations de collusion dans l'octroi de contrats dans le secteur de la construction et qui ont monopolisé les manchettes pendant la récente campagne électorale.

Montréal pourrait ainsi être désavantagée par rapport aux autres villes canadiennes. Pendant que Montréal s'emploie à rendre le processus plus transparent, plusieurs grandes mu-

nicipalités signeront des contrats pour la construction de nouvelles routes, d'égouts et de centres communautaires.

Mais Ottawa demeure inflexible. «*Les règles sont les règles, et elles ne changent pas pour personne*», a rappelé Chris Day, porte-parole du ministre des Transports, John Baird.

«*Les municipalités ont toujours été pleinement conscientes de la date butoir de mars 2011. Elles ont soumissionné pour des projets qui pourraient respecter ce délai et ont signé des attestations à cet effet*», a ajouté M. Day.

Selon lui, le délai est strict et a été établi dans le but de relancer l'activité économique et de créer des emplois lorsque ceux-ci sont les plus nécessaires, c'est-à-dire lors de la récession.

Montréal affirme de son côté qu'il est trop tôt pour dire quel sera l'impact du scandale sur les transferts fédéraux.

La Presse canadienne

Itinérance

Les groupes communautaires ont besoin d'un meilleur soutien financier

BAHADOR ZABIHIYAN

D'avantage de logements sociaux et un financement plus facile à obtenir seraient les moyens les plus efficaces pour venir en aide aux itinérants du Québec, selon le rapport sur l'itinérance de la Commission de la santé et des services sociaux rendu public hier.

Le vice-président de la Commission, le député péquiste de Vachon, Camil Bouchard, a cependant expliqué que les organismes doivent recevoir plus d'argent pour mieux aider les itinérants. «*Nous nous sommes rendu compte et nous convenons que le financement est insuffisant [...] et il est extrêmement compliqué pour les organismes communautaires d'accéder au financement, si bien qu'une grande partie de l'énergie des intervenants et des organismes communautaires est consacrée à la recherche de sous, aux demandes de subventions, qui sont souvent octroyées sur une base extrêmement courte*», a expliqué M. Bouchard lors d'une conférence de presse hier à Montréal.

Néanmoins, le contexte de crise économique risque de ne pas inciter le gouvernement à mettre en place les recommandations du rapport. «*Pour répondre très franchement, non, ce n'est pas un*

contexte propice. Cependant, il y a une nécessité urgente de le faire», a prévenu M. Bouchard.

Lors des audiences qu'elle a tenues, la Commission s'est fait dire par plusieurs participants qu'ils étaient inquiets devant la diminution du nombre de maisons de chambres, particulièrement à Montréal. Selon eux, il s'agit là de la seule forme de logement abordable pour les personnes à très faible revenu comme les itinérants.

En entrevue avec *Le Devoir*, le coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal estime que «*17 millions de dollars*» vont chaque année à l'ensemble des organismes montréalais qui viennent en aide aux itinérants. Il demande à l'État de débloquer «*6 millions*» supplémentaires. Néanmoins, il s'est dit satisfait des recommandations du rapport et attend que le gouvernement les applique rapidement.

«*C'est beaucoup d'argent, mais c'est de l'argent qui réduirait d'autres coûts*», fait-il valoir, faisant référence aux coûts de judiciarisation, aux coûts d'hospitalisation et autres.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

La Fondation de la recherche sur le diabète juvénile vous invite à participer au gala

Une guérison, c'est pour la vie.

Les sommes amassées dans le cadre de cet événement contribueront à améliorer la vie de ceux et celles qui souffrent du diabète de type 1 et à accélérer le rythme de la recherche.

FRDJ Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
engagée à découvrir une guérison

Info : 514-744-5537

MERCI À NOS COMMANDITAIRES
Roche Diagnostics - Sanofi Aventis - Brockhouse Capital Inc. - Futurion - Redbourne Group - Medtronic - Marjorie and Gerald Bronfman Foundation - TELUS - SAQ - Java U - Global Entertainment - Groupe Gala - Amir Restaurants - Banque Nationale - Commonwealth Home Fashions - Dataland - Davies Ward Phillips & Vineberg - Gordon L. Echenberg - Gillett Entertainment Group - JAM Industries Ltd. - Kozloff/Feldman - Levy Pilote - Metro - TD Waterhouse - RBC Banque Royale - Batch Films - Louise Savoie Photographe - Louis-François Marcotte - Chic Type Création - Galerie au chocolat

Jeudi 19 novembre 2009
Le Windsor - 1170, rue Peel
Cocktails à 18 h - Tenue de soirée
Coût des billets : 500 \$

Animé par **SONIA BENEZRA**

La FRDJ remettra un reçu d'impôt pour don de bienfaisance équivalant à une partie du prix du billet.

EN BREF

Longueuil: hausse de la valeur foncière

La valeur moyenne des propriétés de l'agglomération de Longueuil a bondi de 27,6 % à la suite du dépôt de nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2010 à 2012. Pour le secteur résidentiel, la hausse est évaluée à 30,8 %. C'est à Longueuil que l'augmentation est la plus importante avec un taux de 32,4 %, alors qu'elle est de 31,2 % à Boucherville, de 29,7 % à Brossard, de 26,8 % à

Saint-Bruno-de-Montarville et de 24,2 % à Saint-Lambert. La valeur des immeubles comportant des commerces et des bureaux a par ailleurs augmenté de 16,2 %. Le nouveau rôle ne se traduira pas nécessairement par des hausses de taxes équivalentes puisque les villes peuvent ajuster leurs taux de taxation afin d'atténuer l'effet de ces augmentations. - *Le Devoir*

Lawrence Hanigan est décédé

Saint-Jérôme — Lawrence Hanigan, qui a dirigé des sociétés de transport public pendant de nombreuses années, est décédé samedi dernier, à Saint-Jérôme. Il était âgé de 84 ans. M. Hanigan, né à Notre-Dame-de-Stanbridge,

en Montérégie, a fait carrière en politique dès 1960, ayant été élu cinq fois conseiller municipal à Montréal. On l'a notamment connu à titre de président du conseil exécutif de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal (CUM), en 1970, à l'époque de l'administration du maire Jean Drapeau. De 1974 à 1985, il a été président et directeur général de l'ex-Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, devenue la Société de transport de Montréal (STM). Il a ensuite présidé le conseil d'administration de Via Rail Canada. M. Hanigan laisse dans le deuil son épouse, cinq enfants, neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Ses funérailles seront célébrées samedi matin en l'église de Saint-Sauveur-des-Monts, dans les Laurentides. - *La Presse canadienne*

Des guerres et des hommes : la masculinité à l'épreuve du feu

Colloque bilingue, avec des chercheurs européens, américains et canadiens traitant de l'impact des conflits sur la masculinité : rapports aux femmes, homosexualité, virilité, etc.

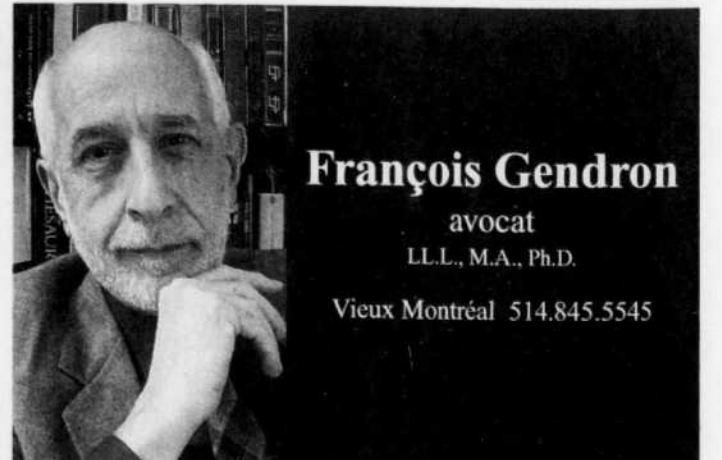


UNIVERSITÉ MCGILL
Mercredi 11 novembre 9h-17h

Salle 232, Leacock Building (2^e étage)
855, Sherbrooke Ouest (Métro McGill)

Entrée gratuite

Pour plus d'information : mourad.djebabla@mail.mcgill.ca
Avec le soutien d'Anciens Combattants Canada et de l'Université McGill



François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Assurance-emploi

Les Québécois y perdent au change, dit le Bloc

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les travailleurs autonomes québécois auront-ils vraiment accès comme les autres Canadiens aux prestations d'assurance-emploi lorsqu'ils ou un de leurs proches tomberont malades? Le Bloc québécois croit que non, parce que le régime leur coûtera tout simplement trop cher.

Le gouvernement conservateur a déposé cette semaine son projet de loi donnant aux travailleurs autonomes la possibilité de cotiser au programme d'assurance-emploi et ainsi se qualifier pour des prestations de maladie (15 semaines maximum) ou de compassion (aider un proche malade pendant six semaines).

Le hic, c'est que la cotisation volontaire pour se qualifier sera très élevée: 1,36 \$ pour chaque tranche de 100 \$ de revenus assurables. Le Bloc calcule qu'elle devrait se situer à 0,32 \$ ou moins.

Le Bloc se base sur le fait que les prestations de maladie ou de compassion ne représentent qu'une petite partie (8 %) de toutes les prestations versées par Ottawa. La part du lion est versée aux chômeurs et aux nouveaux parents. La cotisation devrait donc être réduite à l'avenant.

«Est-ce que ça ne reviendra pas moins cher de prendre une assurance privée?», se demande le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Les travailleurs autonomes n'auraient alors pas accès aux congés de compassion.

Si la situation est différente au Québec, c'est qu'Ottawa a déjà concédé dans le passé aux travailleurs québécois un «rabais» de cotisation pour compenser le fait que Québec mettait sur pied son propre régime de congés parentaux (avec des cotisations distinctes). Conséquence: alors que dans le reste du pays la cotisation des travailleurs autonomes servira à les assurer en cas de naissance ou de maladie, avec une sorte d'interfinancement entre ces différents scénarios, au Québec, les travailleurs autonomes se retrouvent à payer de grosses cotisations pour seulement une catégorie très pointue de situation.

Le ministre du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, assure qu'il n'en est rien. «Nous, c'est l'équilibre. On ne fait pas d'argent, on fait juste couvrir nos coûts. On a estimé qu'autour de 1,36 \$, c'était correct pour couvrir nos coûts.»

Le Devoir

EN BREF

Les libéraux à flot

Ottawa — Le temps n'est peut-être pas à la lune de miel pour le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, mais le financement de sa formation politique ne va pas trop mal. Les dernières données financières d'Elections Canada montrent que le PLC a réussi à maintenir ses revenus par rapport au même trimestre l'an dernier. Le parti a récolté 2 millions de dollars auprès de 17 810 donateurs de juillet à septembre 2009. À pareille date l'an dernier, il avait récolté 2,1 millions auprès de moins de donateurs. Cette stabilité tranche avec les diminutions marquées de revenus chez les autres partis, diminutions qui s'expliquent par le fait que le troisième trimestre de 2008 était une période préélectorale. Le Bloc québécois, par exemple, a récolté cinq fois moins d'argent cet été. Il n'en reste pas moins que les libéraux sont encore moins bien nantis que les conservateurs. La formation de Stephen Harper a amassé 4,6 millions de dollars auprès de 39 785 donateurs de juillet à septembre 2009 (contre 6,4 millions en 2008). — Le Devoir

Enfouissement de sols contaminés à Mascouche

Les requérants réclament l'annulation de l'audience du BAPE

Le gouvernement Charest doit-il remettre en question sa décision d'autoriser en 2005 l'enfouissement à Mascouche de sols contaminés par Écolosol, une entreprise de Tony Accurso et de son partenaire Normand Trudel, avant d'amorcer une audience sur la possibilité d'enfouir des sols encore plus contaminés au même endroit? Depuis les révélations du Devoir la semaine dernière, les requérants de l'audience posent la question.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, doit reporter la consultation que s'appête à lancer le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à compter de lundi prochain jusqu'à ce que soit établi s'il est légal d'enfouir depuis 2006 des sols contaminés sur les terrains d'Écolosol à Mascouche.

C'est ce qu'ont soutenu en entrevue les trois requérants de l'audience imminente sur le projet d'Écolosol d'enfouir des sols fortement contaminés (C+) dans la cellule d'enfouissement que le ministère

avait autorisée en 2005 pour des sols plus faiblement contaminés (C-).

C'est la première fois que les requérants d'une audience demandent son report public. La semaine dernière, Mme Beauchamp semblait plutôt privilégier à l'Assemblée nationale un examen de la légalité de l'enfouissement dans le secteur d'Écolosol par la commission du BAPE. Ce scénario reporterait cependant à la fin du processus de consultation une décision définitive sur la légalité des autorisations accordées jusqu'ici par Mascouche et le gouvernement Charest à l'entreprise de Tony Accurso et de son partenaire. Cette hypothèse permettrait aussi au gouver-

nement d'éviter de débattre de la légalité de son autorisation à l'Assemblée nationale en disant qu'il attend le rapport des commissaires.

Réglementation

Le Devoir révélait la semaine dernière que la réglementation de Mascouche ne permet pas l'enfouissement de déchets sur les lots d'Écolosol, mais seulement le stockage temporaire et le traitement. Selon la réglementation, le stockage peut durer tout au plus un an. Personne n'a pu élucider jusqu'ici comment Mascouche a pu permettre à cette entreprise, propriété de l'homme d'affaires Tony Accurso et de son associé Normand Trudel, d'obtenir une attestation de conformité à la réglementation municipale, pourtant explicite.

Le maire de Mascouche, Richard Marcotte, n'a pas nié avoir fait en 2007 un séjour sur le yacht de Tony Accurso, mais il s'agit là, a-t-il dit au Devoir, d'une affaire «personnelle» sans rapport avec le dossier Écolosol.

Pierre Lachance, le prési-

dent du Conseil des entreprises en services environnementaux (CESE), estime que Québec «doit éclaircir d'abord la question de la légalité de l'enfouissement à cet endroit. Il serait aberrant de dépenser de l'argent et de prendre le temps de tout le monde pour aboutir en bout de ligne à la conclusion que la réglementation municipale n'autorise pas cette activité et qu'elle a même été autorisée contrairement aux dispositions de la loi».

Le CESE s'est porté requérant dans ce dossier parce que, précise Pierre Lachance, «la politique de Québec, c'est de privilégier le traitement des sols contaminés afin d'éviter aux futures générations un héritage douteux. Or le projet d'Écolosol va à l'encontre de cette politique en favorisant l'enfouissement, ce qui coupe les jambes économiquement aux entreprises qui traitent ces sols».

Héritage toxique

Serge Hamelin, qui vient de perdre l'élection contre le maire Richard Marcotte par seulement 900 voix, s'est por-

té requérant contre le projet Écolosol parce qu'il rejette l'idée qu'on laisse un pareil héritage toxique à la population. Il réclame lui aussi de la ministre Beauchamp un report de l'audience. «Pourquoi risquer de faire des audiences pour rien? Et si on devait en arriver là, faudra-t-il envisager de modifier le schéma d'aménagement et la réglementation municipale, y compris de mobiliser la population autour d'un référendum sur la question? Mieux vaut poser ces questions maintenant.»

Absurdité

Laurent Lévesque, le président du Comité environnement Des Moulins, dit avoir été «choqué et estomaqué» par les révélations du Devoir de la semaine dernière. Il serait «absurde», dit-il, que la ministre dépense près de 200 000 \$ pour une audience «et constate en bout de ligne qu'il n'est pas légal d'enfouir [des sols contaminés] à Mascouche» et qu'elle devra peut-être révoquer l'autorisation accordée à Écolosol.

Le Devoir

Le BIOPÔLE de Laval, ce n'est pas une vue de l'esprit... c'est une réalité qui porte plusieurs noms.

L'INRS campus Armand-Frappier

L'Hôpital juif de réadaptation et son centre de recherche, Feil-Oberfeld

Le Centre national de biologie expérimentale

Le Centre québécois d'innovation en biotechnologie

Le Centre de développement des biotechnologies

Servier Canada

Roche Diagnostics

GSK Biologicals

Sanofi-aventis

Boehringer Ingelheim

Actelion

Cirion BioPharma Recherche

Warnex

Ethypharm

Validapro

Algorithme Pharma

Labopharm

ViroChem

Bio-K+ International

Bellus Santé

Neptune Technologies & Bioressources

LAB Recherche

Ce sont quelques-unes des 85 entreprises et institutions qui font de Laval un pôle majeur de la biotechnologie québécoise.

Le BIOPÔLE de Laval n'arrête pas de grandir...

 La Cité de la Biotech
LA CITÉ DE LA BIOTECHNOLOGIE ET DE LA SANTÉ HUMAINE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

 LAVAL TECHNOPOLE
DES EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LAVAL

1555, boul. Chomedey, bureau 100, Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : 450 978-5959

ÉDITORIAL

Élection d'Obama

L'apaisement

Élu il y a un an, président depuis neuf mois seulement, Barack Obama affiche un bilan plus appréciable qu'on pourrait le croire de prime abord. En cette époque où l'instantanéité a été érigée en dieu des dieux alors qu'elle ampute la mémoire, on a oublié combien l'héritage laissé par Bush était lourd de conséquences. Certaines menaçantes, d'autres nébuleuses.

Lorsqu'Obama s'est installé dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, l'image des États-Unis à travers le monde se confondait avec délices. Rappelons qu'avec la Russie et la Chine, les relations étaient tendues. Avec le monde arabe, elles étaient exécrables. Avec l'Europe, elles étaient empreintes d'un scepticisme appuyé. Avec le Japon, allié aussi fidèle qu'obéissant, une certaine aigreur s'installait. Avec l'Amérique du Sud, la méfiance se creusait. En clair, Bush, en se posant comme un fervent partisan de la présidence impériale et de tous les vices qui lui sont inhérents, s'était aliéné les trois quarts de la planète.

Depuis lors, un apaisement sur beaucoup de fronts a été observé. En abandonnant le bouclier antimissile de Bush, le dialogue avec le Kremlin est devenu plus serein. Idem avec la Chine, le Japon et surtout le monde arabe, quelque peu séduit par la volonté d'Obama d'ouvrir «une nouvelle ère» où «la méfiance et la discorde» feraient place au «respect». Quoi d'autre? Son ambition de voir un monde dénucléarisé s'est traduite immédiatement après son dévoilement, par l'amorce de pourparlers avec Moscou consacrés à la réduction du nombre de têtes nucléaires ainsi que par le coup d'envoi des préparatifs à l'organisation d'un sommet au printemps prochain.

En Irak, il a tenu sa promesse de retirer les troupes en 2010. À l'égard de l'Iran, sa politique «de la main tendue» a décrié quelque peu les liens et favorisé du coup la reprise des discussions sur le nucléaire. L'Afghanistan? Il reste incertain. Il donne l'impression, la mauvaise impression, de vouloir tant ménager la chèvre et le chou que le risque d'un enlèvement ressemblant à celui du Vietnam est plus élevé actuellement qu'il y a quelques mois. On peut également lui reprocher de ne pas être parvenu à faire entendre raison au gouvernement israélien pour tout ce qui a trait à la construction de colonies en territoire palestinien.

L'autre reproche, et non des moindres, concerne les affaires de l'argent. Après que la planète eut frôlé la catastrophe financière il y a un an tout juste, voilà qu'on apprend que le commerce des *subprimes*, que la vente de ces hypothèques exotiques vient d'atteindre un niveau analogue au sommet enregistré en 2006. On a appris également que les salaires et primes accordés en fin d'exercice annuel seront encore une fois stratosphériques.

S'il en est encore et toujours ainsi, c'est parce que le chef de l'exécutif, tout occupé à canaliser le maximum d'énergies sur sa réforme de la santé, a eu la naïveté de croire que deux bonnes engueulades avec les patrons des banques de Wall Street suffiraient à leur faire entendre raison. C'est tout le contraire qui s'est passé. À preuve, ces spéculateurs dénués de tout scrupule qui rachètent des polices d'assurance contractées par de vieilles personnes aujourd'hui malades pour mieux les revendre sur le modèle des *subprimes*. Sur ce flân, il faut espérer qu'Obama soit la main de fer sans le gant de velours.

Cela étant, la somme des faits accomplis, observables, quantifiables, surtout sur la scène internationale, contraste tellement avec les deux mandats de son prédécesseur que le monde aujourd'hui est tout de même plus apaisé. Après tout, l'inflexion multipolaire a remplacé le manichéisme le plus plat qui soit.

Prix Médicis 2009

Nos éloges...

Dans l'univers foisonnant des prix littéraires, le Médicis jouit d'un titre à la fois séduisant et noble: c'est une distinction «pas comme les autres», légèrement en marge d'autres prix, parfois pompeux. Il sied à merveille à l'écrivain Dany Laferrière, cet original touchant de désinvolture, au récit tantôt grave, tantôt délicieusement humoristique. Chapeau bas.

À la manière Laferrière, cet honneur, qui lui a été décerné hier à Paris pour son roman *L'Enigma du retour*, tombe joliment. Assurément, une partie de la francophonie découvrira l'auteur grâce à la résonance du prix. Mais pour tant d'autres, abonnés aux confidences de l'homme mi-star mi-ingénu, il couronne une œuvre composée de 19 titres.

Né à Port-au-Prince, exilé à Québec, Dany Laferrière est un éternel nomade. Un vent d'internationalisation rafraîchissant souffle d'ailleurs sur les prix littéraires. Le Médicis salue un talent et un style, mais aussi le récit touchant et lucide d'un retour à Port-au-Prince après le décès du paternel, exilé d'un pays sous dictature.

Invité un peu partout hier à livrer ses premières impressions, Dany Laferrière se confiait avec l'abandon et la franchise qui lui sont propres: ce prix singulier, à la fois moins clinquant mais plus prestigieux que d'autres, lui convient tout à fait. «J'ai déjà ma manière de faire qui est indépendante des grands boulevards. J'ai mon sentier personnel.»

La récompense est d'autant plus pertinente qu'elle se marie à un récit différent de ce que l'auteur avait écrit auparavant. «Un livre grave. Un livre de la maturité. Un livre-bilan», a écrit Danielle Laurin en nos pages. «Un roman magistral que l'on placera au côté du Cahier d'un retour au pays natal, d'Aimé Césaire, dont l'ombre plane sur toutes ces pages», soulignait hier *Le Monde*.

Quelle ironie! Apparemment allergique aux étiquettes identitaires, Dany Laferrière était célébré hier de Port-au-Prince à Montréal, suivant son parcours d'exilé qui revendique pourtant l'humble titre d'écrivain tout court. N'est-ce pas lui, après tout, qui a signé en guise de pied de nez *Je suis un écrivain japonais*? Au Québec, on bombait hier fièrement le torse pour ce deuxième Québécois Médicis, 43 ans après le triomphe de Marie-Claire Blais.

Dans un documentaire portant sur l'auteur — *La Dérive douce d'un enfant de Petit-Goâve*, qui sera présenté aux Rencontres internationales du documentaire à Montréal —, le réalisateur Pedro Ruiz a suivi Laferrière dans une dizaine de villes, illustrant le parcours de cet écrivain en voyage. «J'ai toujours bougé, même à l'intérieur d'Haïti», raconte-t-il, se reconnaissant, comme aux lecteurs qui le fréquentent, un seul port d'attache: la littérature. «Un écrivain, son pays c'est d'abord sa bibliothèque.»

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LA PROCHAINE TROUVAILLE DU MINISTRE BOLDUC...



SERGE TRUFFAULT

LETTRES

La corruption rampe

Nos dirigeants tentent de nous faire croire qu'en instituant de nouvelles mesures dans l'attribution des contrats dans le domaine de la construction, tout rentrera dans l'ordre. Ces gens se sont faits des spécialistes du contournement des règles, et la seule contrainte qu'on leur imposera sera de s'accommoder de nouvelles normes de fonctionnement! Tous les politiciens et les entrepreneurs qui ont «volé» le peuple depuis des années, voire des décennies, n'auront désormais qu'à suivre les nouvelles mesures. Jusqu'à ce qu'ils trouvent une autre façon de procéder. Les lois ne peuvent rien là où l'argent est roi. La solution est donc ailleurs, et nos gouvernements refusent obstinément de mettre sur pied une enquête publique. Pendant ce temps, comme nulle part ailleurs dans le monde, nos médias nous vendent une pandémie et nos politiciens de toutes les couleurs se font vacciner, mais le jupon dépasse!

Yves St-Laurent

Stonham, le 3 novembre 2009

Confusion et cafouillages

Tous les professionnels de la santé et les travailleurs du réseau le savent: le ministère de la Santé et des Services sociaux se prépare à la pandémie depuis au moins 2005. Durant toutes ces années, le leitmotiv inlassablement répété était: la question n'est pas de savoir s'il y aura une pandémie, mais quand il y aura une pandémie.

Bien, elle est là, la pandémie. On devrait être prêt. Et que voit-on? Confusion, contradictions, cafouillages innombrables. Le pire exemple: on incite les citoyens à se faire vacciner, puis on les fait attendre dehors sous la pluie avant de les renvoyer chez eux sans les vacciner, faute de vaccins. Est-ce que quelqu'un de ce ministère et de ce gouvernement a les mains sur le volant?

Tout ça aggrave mal pour le jour où surviendra un problème de santé non prévu!

Pierre Ducharme

Laval, le 3 novembre 2009

Hommage à Claude Lévi-Strauss

On entendra sans doute dans le concert d'éloges, mérité, à Claude Lévi-Strauss souvent le mot «diversité», et ce, avec raison. N'a-t-il pas tout au long de son œuvre fait réfléchir sur les notions d'évolutionnisme et de racisme? Par delà les différences, l'humanité partage un certain nombre de structures inconscientes et aucune culture, même celle d'une peuplade inconnue de l'Amazonie, ne mérite d'être reléguée au rang de culture arriérée, à dépasser.

Mais pour qu'il y ait diversité, il faut aussi des cultures nationales et des peuples minoritaires qui, aux quatre coins du monde, résistent devant le rouleau compresseur des cultures dominantes du moment. Ainsi a-t-il été, comme nous le rappellent ses nombreuses et pertinentes entrevues dans les pages du *Devoir*, de cœur avec la lutte

du peuple québécois pour son indépendance nationale. Car, comme sa pensée nous le rappelle, il ne pourra exister de véritable pensée internationaliste que lorsque les différentes cultures de la mosaïque humaine pourront enfin coexister dans la paix et le respect.

Christian Harvey

La Malbaie, le 4 novembre 2009

This Is It

En fin de semaine dernière, alors que ça ramait fort pour la mairie, d'autres ramèrent au magnifique bassin olympique de l'île Notre-Dame, où se déroulaient sous un soleil radieux les Championnats canadiens universitaires d'aviron. Belle ambiance. Voir glisser sur l'eau ces longilignes embarcations est un spectacle en soi. Alors que je m'approchais de la ligne d'arrivée où étaient massés les spectateurs, quelle ne fut pas ma surprise d'entendre les résultats être divulgués uniquement en anglais!

Pendant la quarantaine de minutes passées sur place, je n'ai pas entendu un seul mot de français. Quelque peu secoué, je me suis demandé quelle aurait été la réaction si le même événement avait été tenu à Toronto et uniquement en français. Je n'ose imaginer la scène. Et voilà une preuve parmi d'autres qui contribue à la méfiance de plusieurs quant à l'avenir de la langue française dans la plus grande ville francophone des Amériques.

Gaëtan Fontaine

Montréal, le 3 novembre 2009

LIBRE OPINION

Voter: un droit et un devoir

MICHEL RIOUX

Montréal

L'éditorial de Josée Boileau en date du 3 novembre soulève une question à laquelle il vaudrait la peine de réfléchir collectivement. Le vote devrait-il être obligatoire?

Le citoyen qui veut changer ses armoires de cuisine doit se munir d'un permis municipal.

Le citoyen qui veut conduire un véhicule automobile doit posséder un permis de conduire.

Le citoyen qui ne veut pas être poursuivi par l'État doit produire une déclaration de revenus chaque année.

Le citoyen qui veut exercer le métier de menuisier doit détenir une carte de compétence en la matière.

Le citoyen qui veut se faire soigner doit être en possession de sa carte d'assurance maladie.

Le citoyen qui ne veut pas payer une amende doit respecter les feux rouges et arrêter sa voiture aux coins des rues où se trouvent des pancartes Arrêt/Stop.

Le citoyen qui veut promener son chien sans s'attirer les foudres de la municipalité doit posséder un permis.

Arrêtons là cette liste qui pourrait s'allonger et contentons-nous de constater que la vie en société, si elle nous a apporté une foule de droits — dont le droit de vote, pour lequel des milliers de personnes ont donné leur vie — que l'on doit absolument défendre, elle nous impose aussi un certain nombre de devoirs que l'on doit abso-

lument assumer, sous peine de tomber dans la cacophonie la plus totale.

Ainsi donc, ce qui est obligatoire pour le chien, la cuisine, l'automobile, les feux rouges, la carte soleil et le reste ne le serait plus quand il s'agit de choisir les personnes qui, en notre nom, seront appelées à prendre des décisions qui nous engageront au plus haut point, individuellement et collectivement? Des personnes qui détermineront le niveau des taxes municipales, d'autres qui seront appelées à décider si le pays entre en guerre, si la peine de mort doit être rétablie, s'il vaut la peine d'augmenter les budgets en santé et en éducation, s'il faut imposer par loi spéciale les conditions de travail et de salaire de centaines de milliers de travailleurs.

On pourra rétorquer que le vote obligatoire ne peut être la seule réponse à la grave crise du système de représentation qui va s'accroissant. Il serait par contre intolérable et surtout dangereux que le cynisme ambiant soit érigé en système et qu'il s'installe à demeure. Car la démocratie, contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, n'est pas une garantie perpétuelle. Cela s'est vu dans l'histoire, même récente. Mais quand l'histoire nationale n'est pas enseignée et que l'éducation civique, loin d'être d'inspiration marxiste, est plutôt un OVNI d'inspiration martienne, faut-il s'étonner de ce que la jeune caissière dont parle Josée Boileau ignore que dimanche, à Montréal et partout au Québec, se tenaient des élections?

Et ailleurs?

Ce vote érigé en droit est aussi considéré dans un grand nombre de pays comme un devoir dont il est obligatoire de s'acquitter. Des pays dont il serait risqué de remettre en doute le caractère démocratique. En Belgique, ce devoir a été introduit en 1893. En Australie, c'est depuis 1924 que les citoyens doivent l'exercer. Idem pour le Luxembourg, depuis 1924. Même chose pour la Grèce, la Turquie, le Costa Rica et le Brésil.

Les sanctions attachées à l'absence d'exercice de ce droit/devoir varient considérablement d'un pays à l'autre, mais force est de constater qu'ailleurs dans le monde, il se trouve des pays pour estimer que le vote a une certaine importance et que l'État, comme il le fait en d'autres circonstances, doit prendre des mesures pour que les citoyens se donnent la peine de se déplacer pour l'exercer. Y compris pour annuler leur vote, car il s'agit là de l'expression d'une opinion sur le choix qui leur est offert.

«Où étiez-vous?», demandait Josée Boileau aux quelque 62,3 % de citoyens qui, à Montréal, ne se sont pas déplacés pour exercer leur droit de vote. Occupés ailleurs sans doute, qui à promener son chien, qui à refaire ses armoires, qui à préparer ses papiers pour l'impôt, qui à regarder le football, qui à se rincer l'œil à *Occupation double*. Et pendant ce temps...

Le directeur général des élections croit qu'une telle obligation pourrait ne pas résister aux prescriptions de la Charte canadienne des droits? J'affirme humblement que le cas échéant, c'est dans la Charte elle-même que se trouverait le problème.

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Firmes privées et gouvernements: du local à l'international

CATHERINE CARON

Rédactrice en chef adjointe, revue Relations

A lors que le maire Gérald Tremblay et son parti viennent d'être réélus à Montréal par une minorité d'électeurs, une majorité de la population veut une enquête publique sur la corruption et des changements majeurs à la suite du rapport remis par la directrice générale par intérim de la Ville de Montréal, Rachel Lapierre, à la fin octobre. Elle y affirmait que l'administration municipale était dans une situation de «perdition des compétences, ce qui n'a pas permis aux ressources internes [les professionnels de la Ville] d'assurer un encadrement adéquat, d'assumer le rôle de gardien des actifs et de donneur d'ordres, imputable et responsable, et finalement d'assurer le contrôle de la Ville sur ses projets». Des élus d'autres municipalités le confirment, précisant qu'ils ne comprennent souvent rien à ce que les firmes leur soumettent.

C'est ainsi que ces firmes privées, offrant des services professionnels, contrôlent des pans entiers de vastes projets financés par nos fonds publics, sans encadrement public adéquat. Elles s'enrichissent dans le processus et contribuent à maintenir au pouvoir ceux qui leur permettent de continuer.

Croisade

Tout cela plombe les prétentions de nos élus à défendre une direction et une gestion saines et démocratiques des affaires publiques et des services publics dignes de ce nom. Sans parler de la mafia. Mais ce qui doit nous alarmer aussi, c'est que les premiers ministres Jean Charest et Stephen Harper sont en croisade pour faire en sorte que les municipalités et les provinces ouvrent davantage leurs contrats publics aux compagnies canadiennes et étrangères fournissant des services dans plusieurs domaines. Lutte contre le protectionnisme oblige, ils se servent de la crise économique pour forcer un approfondissement du système du libre-échange, tant dans l'ALENA que dans l'accord entre le Canada et l'Union européenne actuellement en négociation.

Pourtant, déjà «les ententes auxquelles le Québec a adhéré contraignent sa marge de manœuvre. Elles limitent le gouvernement dans ses choix quant à l'utilisation des marchés publics à l'avantage des entreprises d'ici», peut-on lire avec un regard ironique dans un rapport de CIRANO (*Marchés publics et développement économique au Québec*, mai 2009). Mais rien n'y fait, on veut aller plus loin, dans une perspective où l'on destine villes, provinces et États à travailler en partenariat avec les entreprises pour percer des marchés étrangers, y compris les marchés publics d'autres pays.

Libre-échange

Or, comment des administrations municipales,

qui ne sont plus ou pas outillées pour concurrencer des firmes d'ici peuvent-elles concurrencer celles hors Québec? Et comment vont-elles pouvoir analyser les dispositions juridiques complexes d'un nouvel accord de libre-échange avec l'Europe qui fera typiquement plusieurs centaines de pages? Les tenants du libre-échange ne vont pas manquer de bien leur vendre le tout comme une occasion d'affaires, mais sans insister sur la perte de capacité d'exercer le pouvoir public de manière démocratique qui vient avec.

Actuellement, la population québécoise est consternée de voir tant d'argent public sous contrôle privé? Qu'est-ce que ce sera lorsqu'on verra, encore plus que maintenant, «de l'argent public aller au développement d'entreprises et d'exportations à l'extérieur de nos frontières» (*Le Devoir*, 1^{er} octobre 2009), comme l'a dit le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux? C'est pourtant ce qui va se passer si les municipalités et les provinces acceptent d'ouvrir leurs marchés publics dans le cadre d'ententes commerciales, perdant du coup de rares et précieux outils de développement économique pouvant favoriser l'emploi, l'investissement, la recherche et le développement locaux. Il est temps que toute cette dérive cesse, qu'une refondation et une revalorisation de l'ensemble de la sphère publique au Québec soient lancées et que nos villes redeviennent de véritables cités où la démocratie et la qualité de vie des populations sont la priorité.

Prisonniers de la monarchie



NORMAN SPECTOR

Mardi, à la une du *Globe and Mail* de Toronto, on a servi aux lecteurs une petite photo du prince Charles, flanqué du premier ministre Stephen Harper et de la duchesse de Cornwall. Le même jour, à la une du *Daily Telegraph* de Londres, on publiait une énorme photo du prince William. Force est de conclure que le palais de Buckingham a sciemment choisi d'annoncer que le prince William se rendra en Australie et en Nouvelle-Zélande l'année prochaine, à la demande de la reine Elizabeth, le jour même où le prince Charles débarquait au Canada.

Après avoir passé la majeure partie de ma carrière dans la fonction publique, j'avoue que je ne suis pas un adepte des conspirations lorsque l'incompétence peut expliquer une bourde. Néanmoins, il faut se demander pourquoi le palais de Buckingham a choisi ce moment précis pour en faire l'annonce.

Dans les pages intérieures du *Telegraph*, le journaliste Andrew Pierce expliquait que cette annonce montre que Sa Majesté mise désormais sur le prince William — un jeune homme qui ressemble fort à sa mère, feu la princesse Diana — pour assurer l'avenir de la monarchie. De plus, M. Pierce y remarquait le contraste entre la popularité du fils et l'impopularité du père. Le fait que M. Pierce écrive à ses lecteurs que la visite du prince Charles au Canada se déroulera la semaine prochaine, alors qu'elle débutait en fait cette semaine, n'est qu'un exemple de plus de l'impopularité du prince Charles.

Notre visiteur est le premier prince de Galles dans l'histoire de la monarchie britannique à atteindre l'âge de 60 ans sans être devenu monarque. Pendant un certain temps, beaucoup ont cru qu'il ne le deviendrait jamais. Et, il faut admettre en toute honnêteté qu'une majorité de Canadiens préféreraient que ce soit William plutôt que Charles qui succède à la reine. Or, je ne vois pas comment cela pourrait arriver, à moins que la reine (dont la mère a vécu jusqu'à l'âge de 101 ans) ne survive à son fils. Dans le cas inverse, il faudrait que le Parlement de Westminster et les Parlements des 15 autres monarchies du Commonwealth, y compris celui du Canada, légifèrent pour modifier l'ordre de succession.

Dans les jours précédant l'arrivée du prince Charles, plusieurs commentateurs du Canada anglais ont carrément préché pour l'abolition de la monarchie au Canada. Même le chef libéral Michael Ignatieff est d'avis que cette institution est dépassée, comme en fait foi un article qu'il a écrit lors d'un séjour en Angleterre, en 1992. Cela semble pourtant tout aussi impossible, n'en déplaise à une majorité de Canadiens qui indiquent dans les sondages qu'ils préféreraient couper les liens avec la monarchie après la mort de la reine Elizabeth, des résultats évidemment fortement influencés par l'opinion des Québécois.

Conformément à la Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord britannique (appelé aussi Acte de l'Amérique du Nord britannique): «À la reine continueront d'être et sont par la présente attribués le gouvernement et le pouvoir exécutif du Canada.» La reine (ou le futur roi) demeure donc notre chef d'État, comme le premier ministre Stephen Harper l'a récemment rappelé à la gouverneure générale.

Loin de modifier ces dispositions lors du rapatriement de notre Constitution, le premier ministre Pierre Trudeau a endossé la formule de modification proposée par les premiers ministres provinciaux. Aujourd'hui, conformément à l'article 41 de la Loi constitutionnelle de 1982, il faudrait l'accord unanime d'Ottawa et des provinces pour couper nos liens avec la monarchie. Après l'échec de l'accord du lac Meech, aucun gouvernement, y compris celui du Québec, ne souhaite entreprendre des négociations constitutionnelles. L'échec de l'accord de Charlottetown nous a appris que ce processus est interprété par tout le monde comme une invitation à présenter sa liste d'épicerie.

Pendant sa campagne contre l'accord du lac Meech, M. Trudeau avait dit qu'il nous léguait une Constitution qui devait durer mille ans. Un jour, les Canadiens comprendront la signification de cette déclaration. Aujourd'hui, soyons francs, la monarchie est là pour de bon.

nspector@globeandmail.ca
Norman Spector est chroniqueur politique au *Globe and Mail*.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes.

Pourquoi Groupe Archambault a quitté l'ADISQ

PIERRE MARCHAND

Président secteur musique du Groupe Archambault inc.

J. SERGE SASSEVILLE

Vice-président affaires corporatives et institutionnelles de Quebecor Media inc. et administrateur de Groupe Archambault inc.

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons pris connaissance, jour après jour, depuis près d'une semaine, des articles, chroniques et reportages publiés dans les médias sur le sujet du gala de l'ADISQ et des raisons qui ont motivé Groupe Archambault à se retirer de l'ADISQ en mai dernier.

La rigueur journalistique la plus élémentaire aurait à tout le moins exigé qu'on se documente et se renseigne sur la position de Quebecor si l'intention réelle était de posséder l'ensemble des faits pour se forger une opinion éclairée et complète. C'est en effet déplorable que des professionnels aient cédé à l'adage du monde journalistique «don't let the facts kill a good story». Nous pouvons vous assurer que notre retrait de l'ADISQ n'a aucunement été motivé par le nombre de Félix qu'ont pu remporter Groupe Archambault ou les artistes de sa maison de disques Musicor. Au cours des 25 dernières années, distribution Select a remporté 20 fois le Félix attribué au distributeur de l'année et depuis sa fondation en 2003, Musicor et ses artistes ont remporté de très nombreux Félix, donc cinq cette année.

Militantisme

Nous avons du nous résigner à quitter cette association au sein de laquelle nous nous sommes impliqués activement depuis ses tout débuts parce que nous avons acquis la conviction que l'ADISQ n'était plus en mesure de nous représenter adéquatement, d'autant plus que des divergences entre des membres du conseil d'administration et la permanence de l'organisme étaient de plus en plus manifestes.

Au cours des dernières années, tout comme nous, plusieurs partenaires importants de l'industrie de la musique au Québec se sont interrogés sur leur appartenance à l'ADISQ parce qu'ils ne se reconnaissent plus dans les décisions et les prises de position de cet organisme, plus proches du militantisme que de la défense des intérêts de ses membres: des entreprises et une industrie qui traversent depuis plusieurs années une crise grave. Pour ces raisons, d'autres acteurs de l'industrie ont aussi choisi de se retirer de l'organisme, voire de ne jamais y adhérer.

En effet, les divergences d'intérêts se sont multipliées à propos des façons de faire face aux défis posés par la révolution numérique en cours entre, d'une part, des joueurs qui ont choisi de saisir les occasions qui s'offrent à eux dans la nouvelle économie et qui refusent de reproduire dans ce nouvel univers les règles passées et les vieux réflexes, et d'autre part, ceux qui, aux prises avec le changement, préfèrent le protectionnisme qui résulte en des mesures mises en place dans un univers protégé qui n'existe plus.

Faire autrement

Notre foi en la capacité de notre musique et de nos créateurs à exploser leurs talents ne s'est jamais démentie. Nous sommes un des plus importants partenaires de l'industrie de la musique au Québec. Nous investissons massivement dans la production, la diffusion et la promotion de notre culture musicale, ce qui n'est sans doute pas étranger aux succès des artistes d'ici. De leur succès dépend le nôtre, et cette symbiose se reflète évidemment dans nos décisions d'affaires. Les élan créatifs les plus brillants sauront encore davantage rejoindre leurs publics s'ils ont de solides partenaires qui peuvent prendre des risques à leurs côtés.

Devant les défis de l'ère numérique, nous croyons fermement à la nécessité de faire les choses autrement. Il est faux de prétendre que Groupe Archambault a quitté l'ADISQ parce que Quebecor ne veut pas payer sa part pour contrer la chute des ventes de disques. Vidéotron a été le

premier fournisseur d'accès Internet canadien à déclarer publiquement que les fournisseurs d'accès Internet doivent s'asseoir avec les producteurs, les créateurs et les détenteurs de droits afin de discuter des modalités des modèles d'affaires qui leur permettraient tous de connaître le succès qu'ils méritent dans l'univers numérique. Encore un sauf-conduit au biais.

Espace de la culture

Nous avons été les premiers à croire aux possibilités offertes par cette révolution, à une époque où l'exploration de ce nouvel univers était tout sauf rentable. Nous avons mis sur pied des interfaces de commerce électronique et de téléchargement à saveur résolument québécoise (*archambault.ca* et *zik.ca*). Nous avons redonné leurs lettres de noblesse aux grands spectacles de variétés et aux grands événements rassembleurs. Nous avons offert aux amateurs de musique d'ici des œuvres et des spectacles d'une qualité inouïe pour un marché de la taille du Québec, et ce, sur une multitude de fenêtres de diffusion, multipliant d'autant la présence de notre culture musicale dans la vie des Québécois.

N'en déplaise à certains, Quebecor est l'une des entreprises qui investissent le plus dans la culture québécoise et nous en sommes extrêmement fiers, tout comme nous sommes fiers de la faveur que le public accorde aux artistes que nous encourageons. Présenter Quebecor comme une entreprise égoïste qui se préoccupe davantage de trophées que de la santé et de l'essor de la culture d'ici procède bien plus de l'aveuglement idéologique que de la réalité. Il en est de même pour ceux probablement plus préoccupés par le sensationnalisme ou encore qui sont teintés de préjugés envers ce qui constitue leur concurrent le plus redoutable.

Nous osons croire que ces quelques lignes auront suffi à vous convaincre que la quête de trophées est totalement étrangère aux décisions que nous avons prises dans l'intérêt tant de nos artistes que de notre entreprise.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (papiers); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphanie Baillargeon (médias), Frédérique Dayon (reporter), Caroline Montpetit (titres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (papiers cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (papiers); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Reny (papiers); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Lesault (papiers internationaux, page editoriale n° 1, cahier Perspectives); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andrée Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Deziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanitz, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL : Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard), responsable service à la clientèle, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Veronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PANCARTES

«Le gouvernement ne peut supporter de coopérer et il double les coûts de signalisation. 45 millions auraient pu servir à acheter plus de vaccins.»

SUITE DE LA PAGE 1

les informations publiées mardi dans *Le Devoir*: on y révélait que 2500 pancartes ont été installées au Canada, que 4000 autres ont été commandées et que chacune d'entre elles coûte entre 800 \$ et 7000 \$. La facture totale pourrait donc atteindre 45 millions, chiffre qui a été repris par le NPD et le PLC hier.

Selon les libéraux, cette façon de procéder est partout la même au Canada, mais l'entente-cadre sur l'infrastructure signée entre Québec et Ottawa n'est toutefois pas explicite à ce sujet. «C'est un doublement honteux», estime le député Marcel Proulx. Le doigt sur une photo présentant deux affiches côte à côte en bordure d'un projet (l'une partagée par l'Ontario et la Ville d'Ottawa, l'autre occupée seule par le gouvernement fédéral), M. Proulx juge «que le gouvernement aurait facilement pu faire installer son logo sur la même pancarte que la province et la Ville.»

Son collègue Ralph Goodale a ironisé sur le fait que «le Canada veut sa propre pancarte, séparée des autres partenaires qui subventionnent le projet. Le gouvernement ne peut supporter de coopérer et il double les coûts de signalisation.» M. Goodale estime que les «45 millions auraient pu servir à acheter beaucoup plus de vaccins pour la grippe» H1N1.

Le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair, a joint sa voix à celle des libéraux pour dénoncer le «culot monstre» des conservateurs. «Ils refilent la facture de leurs pancartes hautement partisanes des dépenses d'infrastructure aux provinces et aux municipalités qui n'ont pas assez d'argent pour les services directs à la population, mais qui sont censées trouver de l'argent pour faire la promotion du gouvernement», a-t-il dit.

M. Mulcair a souligné que le ministre John Baird, responsable des infrastructures, n'a jamais cherché à nier que la facture globale de cette campagne d'affichage coûtera «plusieurs dizaines de millions.»

En Chambre, M. Baird a répliqué que le gouvernement a «la responsabilité d'être imputable et transparent dans ses investissements. C'est la raison pour laquelle c'est obligatoire pour nous d'être sûrs que tous les Canadiens sont au courant de nos investissements.»

Livraison express

Par ailleurs, *Le Devoir* a appris hier qu'une compagnie culturelle de Montréal a reçu au surlendemain de la tenue d'une conférence de presse annonçant ses travaux d'agrandissement un colis pour le moins inhabituel: un panneau de 4 pieds sur 8 pieds, livré par courrier express à la porte de l'établissement. Une fois déballé, le panneau s'est révélé être l'une des affiches du plan d'action du Canada, déjà prête à l'emploi.

«Ça n'a pas pris 48 heures après l'annonce que nous avions déjà reçu la pancarte, de très belle qualité, et le kit d'installation en métal», confie une source, qui s'étonne d'une aussi grande rapidité, alors que le «protocole d'entente n'est pas encore signé...»

Le Devoir

Le pèlerinage à La Mecque pourrait amplifier la pandémie

BAHADOR ZABIHIYAN

Le plus grand rassemblement d'êtres humains au monde aura lieu en Arabie saoudite à la fin du mois: la ville de La Mecque accueillera trois millions de musulmans de 160 pays différents, parmi lesquels 3500 Canadiens, dont la plupart ne seront pas vaccinés contre la grippe H1N1.

Pourtant, un tel rassemblement pourrait augmenter le risque de propagation du virus à l'échelle mondiale, selon un article publié la semaine dernière dans la revue américaine *Science*, écrit par des experts de l'agence fédérale de santé publique américaine et du ministère de la Santé saoudien.

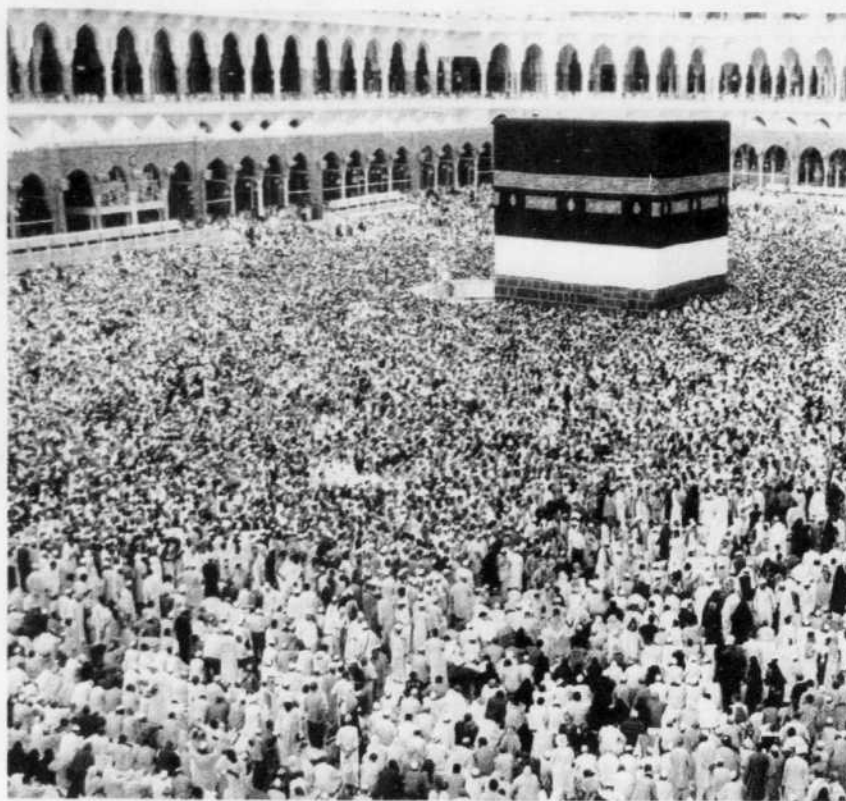
Les pèlerins vont se croiser dans les avions, les trains ou les autobus qui les amèneront à La Mecque. Une fois sur place, beaucoup d'entre eux dormiront à plusieurs dans des tentes. Le pèlerinage donne aussi lieu à d'immenses prières collectives dans cette ville où le prophète Mahomet est né en l'an 570. L'article décrit le pèlerinage comme un moment critique de la pandémie, le retour des pèlerins dans leur pays d'origine pourrait en effet aider à propager la maladie aux quatre coins de la planète.

Mohamad, un grossiste en fruits et légumes de Montréal, compte effectuer son second pèlerinage la semaine prochaine. «Si j'avais du temps et de l'argent, j'irais tous les ans», dit-il en blaguant, au téléphone. Mais, la pandémie de H1N1 l'inquiète. Il pourra seulement se faire vacciner le lendemain de son retour d'Arabie saoudite. Les personnes qui ne sont pas considérées comme étant à risque, comme Mohamad, ne pourront recevoir le vaccin à Montréal qu'à partir du 7 décembre. «Il y a énormément de monde à La Mecque. Je dois me protéger, c'est vrai. Dans mon cas, je pense que le gouvernement devrait faire quelque chose pour nous afin que l'on se fasse vacciner, car je dois quitter le Canada le 14 novembre», s'inquiète Mohamad.

Il a bien tenté d'expliquer sa situation aux employés du CLSC, mais en vain, car à 48 ans, cet égyptien d'origine ne fait pas partie des personnes à risque. «De plus, on peut rapporter la maladie avec nous quand on revient», conclut Mohamad. Malgré ses craintes, il ne compte pas laisser tomber ce voyage, pour lequel il a investi 5000 \$.

Avec la prière, la charité envers les pauvres, la reconnaissance d'un dieu unique et le jeûne durant le ramadan, le pèlerinage est l'une des cinq obligations de l'islam. Chaque musulman en bonne santé et qui en a les moyens doit l'effectuer une fois dans sa vie.

Le pèlerinage, appelé «hajj» en arabe, doit culminer entre le 25 et le 29 novembre. Deux millions de pèlerins venant des quatre coins du monde sont attendus, en plus du million de résidents locaux. Selon un responsable saoudien, 7000 cas de H1N1 ont été



Trois millions de musulmans de 160 pays différents iront à La Mecque cette année.

confirmés dans le royaume. Soixante-deux personnes en sont mortes, la plupart parmi des malades souffrant déjà de lourdes pathologies.

Le vaccin contre la grippe H1N1 est fortement recommandé par les autorités saoudiennes, mais n'est pas obligatoire si les doses ne sont pas disponibles dans le pays d'origine des pèlerins. «On reçoit beaucoup d'appels pour le H1N1. S'ils ne peuvent pas se faire vacciner, ce n'est pas un problème, on va leur donner le visa», indique un employé du consulat saoudien à Ottawa, lors d'une entrevue téléphonique. Bien que les Saoudiens aient commencé à vacciner leur population cette semaine, ils ne comptent pas offrir le vaccin aux pèlerins. «Ce n'est pas notre responsabilité», précise l'employé.

Ali Seyam, l'un des trois voyageurs montréalais qui sont autorisés par l'ambassade à vendre les forfaits pour La Mecque, dit recevoir une vingtaine d'appels de pèlerins inquiets par jour, ces derniers temps. Ils veulent surtout savoir où ils peuvent se faire vacciner avant de partir.

Selon le voyageur, il y aura 1000 Québécois, pour la plupart originaires de Montréal, qui feront le voyage pour La Mecque dans les prochaines semaines. Son agence a vendu des forfaits à 200 personnes, soit le même nombre que l'année dernière. M. Seyam conseille à ses clients de se faire vacciner avant le départ, dans la mesure du possible. «Les gens nous appellent beaucoup pour nous demander une solution pour se faire vacciner. On essaye de trouver de l'information. [...] On a beaucoup d'appels de clients, tout le temps», a expliqué M. Seyam lors d'une entrevue téléphonique en anglais.

Mais la plupart des pèlerins mont-

réalis ne recevront probablement pas le vaccin avant leur retour de La Mecque, vers la mi-décembre. «Il va falloir que ces personnes-là suivent le calendrier des vaccinations comme annoncé», explique Chantal Huot, la porte-parole de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui ne compte pas accorder de traitement de faveur aux pèlerins.

Pourtant, la Chine et la Turquie ont récemment prévu vacciner systématiquement tous leurs ressortissants en partance pour La Mecque. Mais les États-Unis n'ont pas inscrit les 15 000 pèlerins américains sur leur liste des personnes prioritaires.

Néanmoins, les Saoudiens attendent de pied ferme l'arrivée des pèlerins. Le royaume a demandé l'aide de l'Organisation mondiale de la santé et du Centers for Disease Control and Prevention, l'agence fédérale de santé publique aux États-Unis. Des experts américains se sont rendus à Riyad, et le laboratoire médical de la marine américaine au Caire prêtera main-forte aux experts saoudiens. Des caméras thermiques seront aussi installées dans les aéroports du royaume pour détecter les passagers qui font de la fièvre, et le cas échéant, possiblement les placer en quarantaine. Les autorités ont demandé aux populations à risque, comme les femmes enceintes ou les personnes âgées, de ne pas faire le voyage. Néanmoins, 25 % des pèlerins seront âgés de plus de 65 ans, selon l'article de *Science*. Ces derniers tiennent à se rendre à La Mecque, où a séjourné le prophète Mahomet, avant de rejoindre Allah.

Le Devoir

MÉDICIS

SUITE DE LA PAGE 1

a pas de raison pour que je la perde maintenant», a lancé l'écrivain prolifique, qui dit ne pas avoir l'intention de passer plus de temps dans l'Hexagone pour autant.

Même si là-bas les prix littéraires les plus prestigieux sont gage de notoriété et de ventes monstres en librairie, l'auteur du *Goût des jeunes filles* (1992) et de *Je suis fou de Vava* (2006) ne pense pas que cette médaille changera quoi que ce soit à son emploi du temps.

«J'écris comme je veux, et quand je veux. Je ne vois pas ce que ce prix peut changer. C'est sûr que ça va élargir mon lectorat. Je suppose que mes lecteurs vont avoir une raison de plus de recommander mes livres à leurs amis», dit-il en rigolant.

Pascal Assathiany, le patron de Boréal, la maison d'édition qui publie Laferrière au Québec, était d'ailleurs sur place pour partager ce «moment de bonheur» avec son auteur. «C'est une joie de voir un livre qu'on a aimé être récompensé de la sorte», a-t-il commenté. Je pense que c'est une consécration extraordinaire pour Dany Laferrière.»

Créé en 1958, le prix Médicis est souvent décrit comme le plus culturel et le plus littéraire des prix français.

Contrairement au Goncourt, qui peut faire vendre à son lauréat des centaines de milliers de livres, il garantit en France des ventes de 50 000 à 60 000 exemplaires. Au Québec, 20 000 exemplaires du roman ont été vendus à ce jour, mais ce prix viendra gonfler les ventes d'ici Noël.

Double exil

L'Enigme du retour, une œuvre grave et intimiste, ponctuée de haïkus et de vers, considérée par plusieurs critiques comme étant la plus achevée de Dany Laferrière, traite de la mort du père et du retour dans son pays natal après 33 ans d'exil. Plus que le sujet, c'est la forme du roman qui a séduit le jury, croit Dany Laferrière.

«Ce livre, ce n'est qu'un autre chapitre de mon autobiographie américaine. Ce n'est pas un livre d'idées ni d'idéologie. Et cette Amérique dont je parle n'est pas celle qui fascine les Français. C'est un livre dont le style et la forme le distinguent des autres et, dans ce prix, il faut se démarquer», assure-t-il, très terre à terre.

Né à Port-au-Prince en avril 1953, Dany Laferrière, baptisé Windsor Klébert Laferrière en hommage à son père, a passé sa tendre enfance réfugié à Petit-Goâve avec sa mère. Persécuté par le régime Duvalier, son père, ex-maire de Port-au-Prince et ancien sous-secrétaire d'État au Commerce, était

alors déjà en exil. Journaliste, il a subi très tôt les menaces des «tontons maucoutes», qui lyncheront son ami journaliste Gasner Raymond, âgé alors de 23 ans. En 1976, il quitte Port-au-Prince précipitamment pour Montréal, où, nouvel immigré, il travaillera, entre autres, dans des usines.

Avec son premier roman, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* (1985), Laferrière a acquis une notoriété rapide et a publié par la suite 18 romans dont neuf sont liés à ce que Laferrière surnomme son «autobiographie américaine».

Loquace et gavroche, Laferrière, qui a été tour à tour chroniqueur dans plusieurs médias, éditorialiste et même annonceur météo (1), vit maintenant au Québec, après avoir partagé son temps entre New York et Miami jusqu'à la fin des années 90.

Qualifié d'œuvre «superbe» par le chroniqueur du *Monde* en septembre dernier, *L'Enigme du retour* évoque pour Dany Laferrière plus qu'un voyage au pays de l'exil: un voyage au cœur d'un temps envolé. Un aller simple vers la mort, celle d'un père décédé qu'il n'a jamais connu.

«On est toujours en exil. L'exil géographique est facile à régler, mais l'exil le plus fort et le plus impitoyable est celui du temps. Mon enfance me manque plus cruellement que mon pays», affirmait-il récemment en entrevue.

Le Devoir

CÉGEP

SUITE DE LA PAGE 1

les six unités manquantes pour l'obtention de leur DES. Un cours de mathématiques de quatrième secondaire ou un cours de français de cinquième secondaire, par exemple.

Prenez le cas type d'une étudiante admise en arts plastiques. Pendant qu'elle suit ses cinq cours au cégep, elle est aussi inscrite à la formation des adultes, responsabilité de la commission scolaire, pour terminer le cours de français du secondaire. Dépassée par la charge de travail et la gestion de sa nouvelle vie dans deux écoles, elle abandonne. Des histoires semblables, les directeurs d'études de différents collèges en ont des dizaines à raconter. Vont-ils revenir vers le cégep?

Encadrement insuffisant

Les professionnels et les professeurs se sentent souvent impuissants à aider ces étudiants, pour qui seul un accompagnement serré, un à un, semble réussir. «On a ouvert largement la porte en se disant: "Un certain nombre vont réussir". Je trouve ça cruel», dit carrément le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'enseignement du Québec, Bernard Bérubé. «On les accepte, mais on ne réunit pas les conditions de leur réussite. Ils coulent au secondaire, ils coulent au cégep: en doublant l'échec, j'ai peur qu'on ferme à tout jamais ces jeunes aux études collégiales. On pourrait les décourager à jamais.» A tout le moins, affirment les différents cégeps, quelques étudiants qui n'auraient pu entrer au collégial avant 2008 ont réussi. «Ne serait-ce que pour cinq ou six élèves de plus qui décrochent leur diplôme chez nous, ça vaut la peine», estime Richard Pigeon.

«On ne savait pas à quoi s'attendre», dit ce directeur d'études du cégep de Saint-Jean. Dans ce collège de la Rive-Sud, les aides pédagogiques ont rencontré les 26 inscrits un à un en 2008. «Certains ne savaient même pas qu'ils devaient terminer leur secondaire avant janvier, a constaté avec surprise M. Pigeon. Il faut absolument les rencontrer!»

Cet automne, cette situation touche chez eux trois fois plus d'étudiants. Devant le taux d'échec inquiétant, ce collège jongle avec la possibilité d'alléger l'horaire de chacun d'entre eux et même de leur attirer un «coach» pédagogique personnalisé.

Partout, on souligne la difficulté de concilier un horaire de la formation des adultes avec un calendrier de collégien. Comme au cégep Marie-Victorin à Montréal, un des rares de la métropole à avoir ouvert la porte dès 2008: la mesure n'était obligatoire qu'en 2009. «Imaginez, dit le directeur d'études Raymond-Robert Tremblay, avoir sept cours au collégial et trois avant-midi aux adultes: c'est épouvantable!» «Avec des étudiants déjà fragiles, c'est un pari difficile à tenir, explique son vis-à-vis de Sept-Îles, Jacques Delagrave. Beaucoup ont pris du retard; l'autoapprentissage pour terminer leur secondaire à la commission scolaire, c'est difficile pour eux. Ils ont besoin de plus d'encadrement au cégep aussi.»

A Alma, le cégep a attendu 2009 pour accepter ces élèves à risque. Un tuteur observe de près leur évolution: ils sont réunis dans un même groupe. Pour son directeur d'études, Jean Paradis, «ces étudiants-là, ce n'est pas un problème, c'est une solution. Pour eux, c'est une opportunité en or, mais il faut les accompagner, sinon... c'est l'échec». Le cours manquant du secondaire a été carrément intégré à leur horaire. Voilà une des recettes qui semble avoir assuré le succès du cégep de l'Abitibi, qui affiche un taux de réussite «record» de sa cohorte de 80 élèves, soit 57 %. «Je ne m'attendais même pas à ce qu'il en reste autant, dit cet autre directeur d'études, Sylvain Blais. Nous sommes conscients d'être un cas particulier de succès dans le réseau. Mais ici, la commission scolaire, elle est dans le même bâtiment que le cégep...»

Lors de l'annonce de cette nouvelle mesure du règlement sur le régime des études collégiales en janvier 2008, le milieu, des étudiants aux professeurs, a salué l'ouverture vers les études supérieures. Mais tous ont averti que sans une supervision serrée, on dirigeait ces jeunes droit vers le mur de l'échec. Le choc fut brutal.

Cet automne, la mesure ministérielle est devenue obligatoire. Dans certains collèges, cette clientèle a doublé cette année. Parfois, de mesures nouvelles d'accompagnement tentent de pallier les écueils de l'expérience 2008. Parfois, non. Des centaines d'étudiants de plus sont concernés cette année.

La Fédération étudiante du collégial (FEC) et les syndicats des professeurs dressent le même portrait. «Tout le monde avait sonné l'alarme, de résumer Xavier Lefebvre-Boucher, président de la FEC. Mais que ce soit en région ou à Montréal, il manque carrément de ressources et de professionnels pour accompagner les étudiants à qui on est censé faciliter l'accès aux études supérieures.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques, Québec, division de Quebecor Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 45^e avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390